



KPMG S.A.



MAZARS S.A.

**Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers**

**ENSAM**

Exercice clos le 31 décembre 2021

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

**KPMG S.A.**  
Tour Echo  
2, avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris-La Défense cedex

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

**MAZARS S.A.**  
Tour Exaltis  
61 rue Henri Regnault  
92075 Paris La Défense Cedex

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers ENSAM

Exercice clos le 31 décembre 2021

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux membres du Conseil d'administration de l'établissement Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers  
- ENSAM

#### Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de l'ENSAM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français applicables aux établissements publics nationaux, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

#### Fondement de l'opinion avec réserve

##### ■ Motivation de la réserve

##### Comptes transitoires et comptes d'attente

Le groupe a enregistré au passif 14,2 M€ de dettes dont 0,9 M€ correspondent à des encaissements non affectés à des créances ou à des titres facturés d'avance. Les transactions figurant parmi ces 0,9 M€ n'ont pas fait l'objet d'une analyse complète et détaillée leur permettant d'être comptabilisées dans les comptes appropriés, selon leur nature. L'affectation de ces sommes pourrait se traduire par des reclassements comptables par imputation sur des comptes de créances ou par l'enregistrement de produits.

Parallèlement, le groupe a enregistré à l'actif 25,7 M€ de créances dont 2,8 M€ comprennent essentiellement des recettes n'ayant pas été affectées à des opérations ainsi que des cas de sur-titrage.

Les transactions figurant parmi ces 2,8 M€ n'ont pas fait l'objet d'une analyse complète et détaillée leur permettant d'être comptabilisées dans les comptes appropriés, selon leur nature. L'affectation des transactions figurant dans ces comptes pourrait se traduire par un apurement de la créance, un reclassement sur une ligne appropriée des créances d'exploitation ou la comptabilisation d'une perte.

Ce point était déjà inclus dans une réserve depuis la clôture des comptes au 31 décembre 2015.

#### ■ **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

#### ■ **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 1.4 Tableau de variation des capitaux propres » de l'annexe qui expose les effets des corrections d'erreurs comptabilisées sur l'exercice 2021 relatives aux produits, aux conventions de recherche et aux achats.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Votre groupe comptabilise les produits relatifs aux conventions de recherche sur la base de l'avancement par les dépenses pour chaque convention. Le travail de recensement des contrats de recherche, des dépenses imputables ainsi que les titres déjà constatés a été poursuivi pour chaque convention sur l'exercice 2021.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations de l'avancement ainsi que les procédures de contrôle mises en œuvre.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

A l'exception de l'incidence éventuelle du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés des informations données dans le rapport de gestion de l'ordonnateur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'administration, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des données budgétaires.

### **Responsabilités de l'ordonnateur, de l'agent comptable et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à l'agent comptable, en relation avec l'ordonnateur, d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi qu'à l'ordonnateur et à l'agent comptable de mettre en place le contrôle interne qu'ils estiment nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'ordonnateur d'évaluer la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation, et à l'agent comptable de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'établissement ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par l'ordonnateur et l'agent comptable.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'établissement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par l'agent comptable de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité l'établissement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris-La Défense, le 21 juin 2022

Les Commissaires aux Comptes

KPMG S.A.

MAZARS S.A.

Yves DELMAS  
Associé

Yann SEMELIN  
Associé



**ETABLISSEMENT PUBLIC ENSAM**

**COMPTES CONSOLIDÉS**

**Exercice clos le 31 décembre 2021**

## 1. ETATS FINANCIERS

## 1.1. Bilan Consolidé

en euros	Clôture		Ouverture	
	Valeurs brutes	Amort. Prov	Valeurs nettes	
Capital souscrit non appelé			-	-
Immobilisations incorporelles	2 412 534	-1 637 676	774 858	793 982
<i>Dont Ecarts d'acquisition</i>	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	337 734 909	-98 673 259	239 061 650	243 505 941
Immobilisations financières	453 013	-160 845	292 168	264 543
Titres mis en équivalence			-	-
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>340 600 456</b>	<b>-100 471 780</b>	<b>240 128 676</b>	<b>244 564 466</b>
Stocks et en-cours	2 665 019	-	2 665 019	2 243 813
Clients et comptes rattachés	16 567 928	-1 294 060	15 273 868	14 162 620
Autres créances et comptes de régularisation	15 007 615	-	15 007 615	15 686 599
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	38 541 637	-	38 541 637	25 772 347
<b>Total Actif</b>	<b>413 382 655</b>	<b>-101 765 840</b>	<b>311 616 815</b>	<b>302 429 845</b>

en euros	Clôture	Ouverture
Financement de l'actif par l'Etat	111 263 713	114 972 423
Financement de l'actif par les tiers	122 183 585	121 852 877
<i>Ecart de réévaluation</i>	-	-
Réserves	32 020 503	24 340 613
Réserves de conversion groupe	-	-
Résultat de l'exercice	7 025 768	6 984 971
Autres	-	-
<b>Total capitaux propres</b>	<b>272 493 569</b>	<b>268 150 883</b>
Intérêts hors groupe	802 786	794 572
Autres fonds propres	397 000	397 000
Provisions	1 886 876	1 683 936
Emprunts et dettes financières	1 009 690	98 079
Fournisseurs et comptes rattachés	5 019 070	4 997 349
Autres dettes et comptes de régularisation	30 007 824	26 308 026
<b>Total Passif</b>	<b>311 616 815</b>	<b>302 429 845</b>



## 1.2. Compte de résultat consolidé

<i>en euros</i>	Clôture	Ouverture
Chiffre d'affaires	28 951 244	28 039 318
Autres produits d'exploitation	86 648 329	81 446 282
Achats consommés	- 17 215 554	- 14 326 180
Charges de personnel	- 83 199 881	- 81 422 559
Autres charges d'exploitation	- 2 813 871	- 1 557 165
Impôts et taxes	- 1 647 452	- 1 646 240
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	- 3 428 690	- 3 237 263
<b>Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>7 294 125</b>	<b>7 296 193</b>
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-
<b>Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>7 294 125</b>	<b>7 296 193</b>
Charges et produits financiers	31 056	- 37 869
Charges et produits exceptionnels	- 26 641	- 57 873
Impôt sur les bénéfices	- 192 389	- 164 975
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>7 106 151</b>	<b>7 035 476</b>
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-	-
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>7 106 151</b>	<b>7 035 476</b>
Intérêts minoritaires	- 80 383	- 50 506
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>7 025 768</b>	<b>6 984 971</b>

## 1.3. Tableau de flux de trésorerie consolidé

En milliers d'euros	Clôture	Ouverture
Résultat net total des sociétés consolidées	7 106	7 035
Elimination des amortissements et provisions	3 837	3 304
Elimination de la variation des impôts différés	- 7	- 15
Elimination des plus ou moins values de cession	7	- 29
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence	-	-
Autres produits et charges sans incidence trésorerie		
<b>Total marge brute d'autofinancement</b>	<b>10 943</b>	<b>10 295</b>
Dividendes reçus des mises en équivalence	-	-
Variation des stocks liée à l'activité	- 421	1 221
Variation des créances clients liées à l'activité	511	3 182
Variation des dettes fournisseurs liées à l'activité	2 792	- 1 597
<b>Flux net généré par (affecté à) l'activité</b>	<b>13 825</b>	<b>13 101</b>
Acquisition d'immobilisations	- 7 996	- 8 352
Cession d'immobilisations	151	12
Incidence des variations de périmètre	-	-
Variation nette des placements court terme	-	-
<b>Flux net provenant des (affecté aux) investissements</b>	<b>- 7 845</b>	<b>- 8 340</b>
Dividendes versés par la société mère	0	-
Dividendes versés aux minoritaires	- 92	- 137
Augmentations (réductions) de capital	-	-
Subventions d'investissements reçues	5 393	4 972
Emissions d'emprunts	-	-
Remboursements d'emprunts	-	-
Cession (acq.) nette actions propres	-	-
Variation nette des concours bancaires	-	-
<b>Flux net provenant du (affecté au) financement</b>	<b>5 301</b>	<b>4 835</b>
Incidence variation taux de change et chgt principes comptables	-	-
Ajustement	577	41
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>11 858</b>	<b>9 638</b>
Trésorerie d'ouverture	25 674	16 037
Trésorerie de clôture	37 532	25 674

## 1.4. Tableau de variation des capitaux propres

	Financement de l'actif par l'Etat	Financement de l'actif par les tiers	Réserves	Résultat de l'exercice	Subventions d'investissement	Autres	Capitaux propres part du groupe
<b>Ouverture Exercice : 2020.12</b>	<b>118 292 883</b>	<b>122 571 925</b>	<b>22 774 404</b>	<b>1 261 725</b>	<b>342 865</b>	-	<b>265 243 802</b>
Affectation résultat N-1	-	-	1 261 725	- 1 261 725	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	-
Nouveaux financements reçus	621 000	4 696 000	-	-	-	-	5 317 000
Amortissement des biens subventionnés	- 3 941 460	- 5 020 000	-	-	-	-	- 8 961 460
Sorties financements	-	- 395 048	-	-	-	-	- 395 048
Variation des subventions d'investissement	-	-	-	-	- 66 634	-	- 66 634
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	6 984 971	-	-	6 984 971
Autres mouvements	-	-	28 253	-	-	-	28 253
<b>Ouverture Exercice : 2021.12</b>	<b>114 972 423</b>	<b>121 852 877</b>	<b>24 064 382</b>	<b>6 984 971</b>	<b>276 231</b>	-	<b>268 150 883</b>
Affectation résultat N-1	-	-	6 984 971	- 6 984 971	-	-	0
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	0
Nouveaux financements reçus	242 000	5 338 000	-	-	-	-	5 580 000
Amortissement des biens subventionnés	- 3 950 710	- 4 497 000	-	-	-	-	- 8 447 710
Sorties financements	-	- 510 292	-	-	-	-	- 510 292
Variation des subventions d'investissement	-	-	-	-	118 344	-	118 344
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	7 025 768	-	-	7 025 768
Autres mouvements	-	-	576 575	-	-	-	576 575
<b>Clôture Exercice : 2021.12</b>	<b>111 263 713</b>	<b>122 183 585</b>	<b>31 625 928</b>	<b>7 025 768</b>	<b>394 575</b>	-	<b>272 493 569</b>

Cycles	Détail des autres mouvements - Ecritures de corrections 2021	Débit	Crédit
<b>Cycle achats</b>	Neutralisation dans le résultat 2020 de l'impact de l'annulation des services faits et DP constatés à tort en 2020 et antérieurs	412	108
<b>Cycle Etat</b>	Régularisation TEPA 2012 - remboursement par le MESRI	351	
<b>Cycle clients</b>	Divers produits : Correction suite à facturations clients émises à tort au cours des années antérieures (fiabilisation de la classe 4)	5	389
	Formation initiale : Correction suite à facturations clients omises au cours des années antérieures		19
	Formation continue : Correction suite à facturations clients omises au cours des années antérieures	70	82
	Mise à disposition de personnel : Correction suite à facturations clients omises au cours des années antérieures		69
	Convention d'incubation Correction d'une régularisation sur année antérieure	3	
	Contrats pluriannuels - Corrections relatives à la fiabilisation du suivi comptable	688	1 435
	Annulation d'une admission en non-valeur antérieure - recouvrement en 2021		4
	<b>Total</b>	<b>1 529</b>	<b>2 106</b>
	<b>Solde</b>	<b>577</b>	

## 2. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'ÉVALUATION

### 2.1. Faits majeurs

#### ⇒ Entrées dans le périmètre de consolidation

L'ENSAM s'est dotée en 2021 d'une deuxième filiale de droit privé, AMTalents créée sous la forme d'une SAS. Son capital est détenu à 100% par l'ENSAM. La société AMTalents est consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

#### ⇒ Sorties du périmètre de consolidation

Aucune société n'est sortie du périmètre de consolidation et aucune modification des intérêts du groupe n'a eu lieu au cours de l'exercice.

#### ⇒ Autres

- ✓ Une qualité des états financiers sociaux fortement dégradée jusqu'en 2017 suivie d'une nette amélioration depuis 2018

Prenant acte de l'impossibilité de certifier les comptes, le conseil d'administration réuni le 15 mars 2018 a refusé d'approuver les comptes.

Devant cette situation, la direction générale et l'agence comptable ont engagé en 2018 des actions de correction afin d'assainir la situation.

Le plan d'actions a permis d'obtenir des résultats significatifs dès la clôture 2018 tant en ce qui concerne le bilan que le compte de résultat notamment en levant 6 points d'audit sur les 9 justifiant l'impossibilité de certifier.

La poursuite des travaux de fiabilisation en 2019 a permis de lever la réserve sur les produits pluriannuels à la clôture 2019.

Evolution du nombre de réserves depuis la première certification des comptes en 2015 :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de réserves	5	8	Impossibilité de certifier	3	2	1

La réserve restant en 2020 porte sur la présentation au bilan des comptes de tiers (classe 4).

La problématique est la suivante :

- Une forte volumétrie d'opérations restant en solde,
- Une forte antériorité (l'essentiel des enjeux pour les opérations à justifier se situe en 2015 et antérieurs),
- Un référentiel tiers ne garantissant pas l'identification univoque de chaque tiers et ne facilitant pas ainsi les lettrages entre opérations,
- Des créances lettrées avec des recouvrements qui ne les concernent,
- Trois changements de système d'information faisant perdre le fil pour remonter l'historique des opérations ou à l'origine de perte d'informations,
- Une dissémination voire une perte de documentation ne permettant pas d'analyser la réalité de la créance.

Un travail d'apurement des comptes clients (classe 4 : comptes 41, 44, 46 et 47 principalement) a été engagé dès 2018. Il a été poursuivi en 2021 conjointement par l'agence comptable et la direction administrative et financière. Ce travail a permis de réduire les soldes importants encore comptabilisés sur ces comptes au 31/12/2021.

Les actions mises en œuvre l'ont été selon différentes approches méthodologiques :

- Campagnes de relances/recouvrement sur l'intégralité des créances relatives à différents cycles (formation initiale, formation continue, résidences étudiantes...);
- Affectation d'un numéro de tiers sur les écritures les plus anciennes lorsque l'identification a été possible (Cette information a été perdue lors du changement de système d'information en 2015),
- Analyse des écritures, ligne à ligne, pour regrouper l'ensemble des opérations rattachables à chacun des tiers concernés,
- Edition d'états de solde « multi-financeurs », pour tenir compte de l'évolution propre à chacun d'eux dans le temps, comme par exemple pour les tiers financeurs « régions » dont la fusion a entraîné une modification des différentes personnes morales ;
- Analyse du bien fondé et de la réalité de chaque créance par un travail de recherche d'archives extra-comptables pour documenter les écritures (A noter que ce travail a en complément, été systématisé lors du contrôle des bilans financiers à l'agence comptable).
- Lettrages entre titres et réductions de titres imputés à tort sur des rubriques différentes.
- Annulation de titres émis à tort lorsque l'absence de réalité économique ou de bien-fondé a été démontrée.

Ce travail avait permis en 2020, en considérant uniquement les écritures antérieures à l'exercice 2020, une réduction des soldes débiteurs de 53 % (9 240 k€ apurés) et les soldes créditeurs de 54 % (7 995 k€ apurés) entre le 12 février 2020 et le 15 mars 2021.

Sur ce même périmètre, les actions poursuivies au cours de l'exercice 2021 ont permis une nouvelle réduction des soldes débiteurs de 35 % et des soldes créditeurs de 80 %.

Classe 4 (c/41, 44, 46, 47 et 487)	Soldes débiteurs	Soldes créditeurs
Soldes au 15/3/2021 en k€ (hors flux 2020)	8 058	6 702
Soldes au 31/12/2021 en k€ (hors flux 2020 et 2021)	5 201	1 312
Apurement entre les 15/3/2021 et 08/2/2022	2 857	5 390
Pourcentage d'apurement	35%	80%

Si les avancées sont significatives, les soldes sont encore suffisamment importants pour fausser la présentation du bilan. Les travaux seront poursuivis en 2022 pour analyser et apurer les soldes restants.

✓ **Une date d'approbation des comptes fixés au 17 mars 2022**

En prévoyant d'arrêter ses comptes annuels 2021 par son Conseil d'administration, le 17 mars 2022, l'École respecte les dispositions du règlement relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (article 212 du décret GBCP n°2012-1246 du 7 novembre 2012).

✓ **Un contexte économique et social moins marqué qu'en 2020 par la crise sanitaire**

En 2020, l'activité de l'École a fortement subi les conséquences des deux états d'urgence décrétés dans le contexte de la crise sanitaire consécutive à la pandémie de Covid 19.

Le ralentissement de l'activité s'est traduit dans les comptes 2020 par une baisse globale des charges avec notamment, un effondrement des frais de restauration, cérémonie et déplacements et une baisse de la masse salariale du fait du ralentissement de l'activité de recherche et du moindre recours aux vacances et enseignements complémentaires.

Si la baisse de l'activité a également impacté les ressources propres de l'établissement, pour autant le maintien de la subvention pour charges de service publique qui constitue l'essentiel des ressources de l'établissement, cette baisse des charges a été à l'origine d'un résultat à un niveau historique (7,5 M€) et atypique dans un contexte de crise.

En 2021, devant la persistance de l'épidémie, les pouvoirs publics ont pris diverses dispositions afin de limiter les déplacements de la population sans toutefois en arriver aux confinements stricts de l'année passée. L'École a su s'adapter à ces contraintes afin d'assurer la continuité de ses missions notamment en développant le télétravail de ses personnels tout en ayant assuré ses enseignements en présentiel à la rentrée de septembre.

Les comptes 2021 témoignent de ce « retour à la normale » progressif sans toutefois retrouver les niveaux de 2019, d'avant la crise. Le résultat reste pour autant à un niveau élevé (7,2 M€) en ligne avec celui de l'année passée.

## 2.2. Référentiel comptable

En application de l'instruction n°08-017-M9 du 3 avril 2008 sur les comptes consolidés dans les établissements publics nationaux, l'ENSAM a établi des comptes consolidés couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Les comptes consolidés de l'ensemble ENSAM sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France, notamment le règlement ANC 2020-01.

Les comptes consolidés respectent les principes comptables définis ci-dessous.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ continuité d'exploitation,
- ✓ permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- ✓ indépendance des exercices.

Aucune dérogation aux principes et prescriptions comptables n'est intervenue au cours de l'exercice.

## 2.3. Modalités de consolidation

### 2.3.1. Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles l'ENSAM détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale, avec constatation des droits des actionnaires minoritaires.

Les sociétés dans lesquelles l'ENSAM détient une participation directe ou indirecte de 50 % au plus du capital, mais dont le contrôle est conjoint et non exclusif, sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles l'ENSAM détient une influence notable (participation directe ou indirecte comprise entre 20 % et 50 % du capital) sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence.

Les filiales ou participations non significatives ne sont pas consolidées.

### 2.3.2. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les comptes annuels consolidés sont arrêtés à la date du 31 décembre 2021.

Toutes les entreprises entrant dans le périmètre de consolidation clôturent leurs comptes à cette même date.

### 2.3.3. Informations permettant la comparabilité des comptes

Néant.

### 2.3.4. Retraitement des sociétés étrangères hors zone euro

Néant.

## 2.4. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes d'évaluation appliqués par l'ensemble ENSAM sont détaillés dans les paragraphes suivants.

### ⇒ Changement de méthodes comptables

Les corrections d'erreurs sur exercices clos et les effets rétrospectifs liés aux changements de méthodes ou d'estimations comptables sont exclus du résultat de l'exercice et comptabilisés via les comptes de report à nouveau du bilan d'ouverture (c/ 110 et 119).

Ces opérations sont conformes à l'avis n° 2012-05 du 18 octobre 2012 du Conseil de la normalisation des comptes publics (CNoCP) relatif aux changements de méthodes comptables.

En 2021, ces opérations ont porté principalement sur les achats et les comptes de tiers. Les impacts sur les comptes de report à nouveau sont exposés au § 2-2-1 « Fonds Propres ».

Sur AMVALOR, jusqu'au 31 décembre 2020, l'en-cours sur les dossiers d'affaires de faible valeur (inférieurs à 5 K€) était, par simplification, valorisé à la valeur totale du contrat. Compte tenu de la progression constante de ces petits contrats et par souci d'image fidèle, il a été décidé, à compter de l'exercice 2021, d'étendre à ces dossiers la méthode de valorisation classique des dossiers d'affaires.

#### ⇒ **Changement d'estimation**

Néant.

#### ⇒ **Modalités de traitement des écarts d'acquisition**

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part de l'ensemble ENSAM dans leur actif net évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés selon qu'ils sont positifs ou négatifs aux postes « Ecart d'acquisition actif » ou « écart d'acquisition passif ».

Aucun écart d'acquisition n'est constaté dans les comptes consolidés de l'ENSAM.

#### ⇒ **Ecart d'évaluation**

Lors de la première consolidation des filiales de l'ensemble ENSAM, il est procédé dans le délai d'affectation légal à l'évaluation de l'ensemble des actifs et passifs identifiables. Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

Aucun écart d'évaluation n'est constaté.

#### ⇒ **Immobilisations incorporelles**

Seules les immobilisations incorporelles à caractère identifiable ont été conservées.

En cas de détection d'un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est réalisé pouvant aboutir à la comptabilisation d'une dépréciation couvrant la différence entre la valeur actuelle et la valeur comptable.

Aucune dépréciation n'est comptabilisée à la clôture.

#### ⇒ **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Ce coût est constitué du prix d'achat, des droits et taxes non récupérables et le cas échéant des frais de livraison et de mise en service.

Elles sont amorties linéairement au prorata temporis, à compter de leur date de mise en service.

Un plan d'amortissement propre à chaque catégorie d'immobilisations a été adopté par le Conseil d'administration le 23 septembre 2015. Les cadences demeurent néanmoins indicatives, elles peuvent être modifiées, au cas par cas et sur justifications, afin de traduire au mieux la durée d'utilisation spécifique d'un actif.



- Les biens immobiliers

Le patrimoine immobilier bâti et non bâti reçu en affectation est comptabilisé à sa valeur vénale selon l'estimation faite en 2018 par les services de France Domaine.

A noter que les bâtiments de l'ancienne abbaye implantés sur le campus de Cluny (soit 15000 m<sup>2</sup>) ont été évalués à l'euro symbolique conformément à la norme 17 du recueil des normes comptables des établissements publics.

Les bâtiments sont amortis sans faire application des composants comptables conformément à l'instruction DGFIP du 9 avril 2014.

Les cadences d'amortissement ont été fixées selon l'état des bâtiments tel qu'il a été apprécié par le prestataire en charge d'accompagner l'établissement dans l'élaboration de son SPSI :

Etat des bâtiments		Cadence
Très satisfaisant	Bon état	40
Satisfaisant	Bon état général, quelques défauts	30
Moyen	Etat moyen, plusieurs défauts	20
Peu satisfaisant	Etat médiocre, dégradation partielle	10
Mauvais	Mauvais état, présentant des risques structurels	5

Les travaux et agencements sont amortis comme suit :

Travaux et agencements	Durée (années)
Gros œuvre	30
Autres travaux et agencements	10

Compte tenu du fait de l'intégration des bâtiments à leur valeur vénale, les travaux et agencements antérieurs réceptionnés avant la fin 2018, date de l'évaluation, ont été sortis de l'actif. Seuls les travaux en cours ont été conservés à l'actif.

- Statut juridique du patrimoine immobilier :

L'essentiel du patrimoine immobilier bâti et non bâti est mis gratuitement à la disposition de l'Ensam par différents partenaires publics : l'État principalement mais aussi la ville de Paris en ce qui concerne le campus de Paris qui représente près de la moitié de la valeur vénale totale.

L'occupation de l'Ensam est sécurisée par la signature avec les propriétaires de conventions d'utilisation sur de longues durées.

L'Ensam recourt à la location pour son institut implanté à Laval. L'école est par ailleurs propriétaire de deux terrains à Cluny et un à Metz acquis sur fonds propres.

- Les biens meubles corporels

Tout bien dont le coût unitaire est supérieur à 800 € HT est inscrit à l'actif.

Les biens meubles sont amortis selon les cadences suivantes :

Installations techniques, matériels et autres immobilisations corporelles	Durée (années)
Matériel scientifique	5
Outillage	5
Matériel d'enseignement	10
Autres installations générales	10
Matériel de transport	5
Matériel de bureau	5
Matériel informatique	5
Mobilier	10

#### ⇒ Contrats de location-financement

Les opérations réalisées au moyen d'un contrat de location financement dont la valeur d'origine est jugée significative, sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat.

Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.

#### ⇒ Participations, autres titres immobilisés non consolidés

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont inscrits à leur coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les autres immobilisations financières comprennent des prêts consentis au personnel ainsi que des dépôts et cautionnements versés.

#### ⇒ Stock

La méthode de calcul des en-cours est la méthode à l'achèvement.

Les modalités pratiques retenues pour leur valorisation sont les suivantes :

### LES DOSSIERS AIDES

Ces dossiers sont financés par des subventions publiques. Sont considérés comme des en-cours, les dossiers n'étant pas totalement facturés à la clôture de l'exercice.

L'en-cours est égal au montant des dépenses (dépenses externes, redevances, rémunérations et amortissement des immobilisations) dans la limite de la valeur du contrat.

Si des factures émises sur les dossiers aidés ont permis de constater du chiffre d'affaires sur les dossiers en-cours ; Dans ce cas, la valeur de l'en-cours est diminuée du montant du chiffre d'affaires. Si la facturation émise est supérieure à l'en-cours, un produit constaté d'avance (PCA) est comptabilisé.

Il existe aussi des dossiers partiellement financés : dans ce cas, l'en-cours est égal au montant des dépenses proratisées par rapport au taux de financement du projet.

La partie auto-financée par AMVALOR est prise en charge par la quote part bénéficiaire des laboratoires sur d'autres projets.

### LES DOSSIERS D'AFFAIRES

Ces projets sont financés par des entreprises et des collectivités. sont considérés comme des en-cours, les dossiers n'étant pas totalement facturés à la clôture de l'exercice.

Les factures sont établies à la commande, lors de situations intermédiaires et finales pour le solde des dossiers. L'émission de ces factures génère du chiffre d'affaires en comptabilité.

Concernant ces dossiers, l'en-cours est égal au montant des dépenses dans la limite de la valeur du contrat. La valeur finale de l'en-cours est diminuée du montant du chiffre d'affaires déjà comptabilisé. Si le chiffre d'affaires est supérieur à l'en-cours, un produit constaté d'avance (PCA) est comptabilisé.

De plus, si il existe des charges sur les dossiers totalement facturés qui n'ont pas été imputées sur les dossiers à la clôture de l'exercice, une provision est effectuée afin de prendre en compte ces dépenses.

En présence de dossiers groupés (regroupant plusieurs dossiers liés entre eux), l'en-cours ne se valorise pas contrat par contrat mais au niveau du groupe de contrats. Il est égal à la somme des dépenses des dossiers liés plafonnée à leur valeur globale de réalisation. En outre, aucune dépense postérieure n'est provisionnée sur les dossiers terminés présent dans le groupe de contrats dès lors qu'il existe à la clôture de l'exercice au moins un dossier lié non terminé.

Aucune dépréciation des stocks n'est constatée au 31 décembre 2021.

#### ⇒ Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### ⇒ Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement et créances assimilées sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque leur valeur d'acquisition est supérieure à leur valeur de marché.

La valeur de marché est déterminée pour les titres cotés par référence au dernier cours de bourse publié et pour les titres non cotés par référence à la valeur liquidative publiée ou à la valeur de réalisation estimée.

### ⇒ Disponibilités

Les disponibilités incluent les liquidités et les dépôts à court terme pouvant être rendus immédiatement disponibles sous réserve des comptes bloqués.

### ⇒ Capitaux propres

Les capitaux propres consolidés de l'ensemble ENSAM sont composés :

- D'un capital correspondant à la contrepartie de la valeur des biens reçus en dotation par les établissements ;
- De dons et legs en capital ;
- De réserves consolidées constituées des résultats des exercices antérieurs, de l'impact des corrections d'erreurs et des variations des subventions d'investissements reclassées en capitaux propres ;
- Du résultat de l'exercice en cours.

### ⇒ Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement ayant financé des immobilisations sont enregistrées aux capitaux propres.

Elles sont reprises en résultat selon la même durée et le même rythme que l'amortissement de l'immobilisation à laquelle celles-ci se réfèrent. La comptabilisation de ces reprises en résultat d'exploitation permet de neutraliser l'amortissement des biens qu'elles financent.

### ⇒ Engagements de retraite et prestations assimilées

Seule l'entité AMVALOR est concernée. Cette entité ne comptabilise pas, dans ses comptes annuels, le montant de l'engagement en matière de départ en retraite et avantages assimilés. Un retraitement est opéré dans les comptes consolidés pour tenir compte de cet engagement.

Cet engagement est comptabilisé en provisions.

### ⇒ Provisions pour risques et charges

Lorsque cela s'avère nécessaire une provision est comptabilisée.

La provision est évaluée selon le principe de la règle de prudence.

Le détail des provisions constituées est donné au paragraphe 4.9.

### ⇒ Emprunts bancaires

La ventilation des emprunts entre taux fixes et taux variables est donnée au paragraphe 4.8.

### ⇒ Impôts sur les bénéfices

L'ENSAM n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés au titre de ses activités propres : il bénéficie en effet de l'exonération prévue par l'article 207, 1, 9° du Code Général des Impôts (CGI) pour les établissements publics de recherche et les établissements publics d'enseignement supérieur.

Les filiales AMVALOR et AMTalents sont soumises à l'impôt sur les sociétés.

La comptabilisation des impôts différés s'applique aux entités ou activités soumises à l'impôt sur les sociétés.

L'ensemble comptabilise des impôts différés en cas :

- ✓ de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé,
- ✓ de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- ✓ si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs,
- ✓ ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

L'ensemble ENSAM applique la méthode bilancielle avec application de la méthode du report variable selon laquelle les créances ou dettes d'impôt futur sont évaluées au dernier taux d'imposition connu, sans actualisation. Les effets dus aux changements des taux d'impôts s'inscrivent en compte de résultat des exercices sur lesquels ces modifications sont applicables.

Le taux d'impôt retenu est de 25 %.

Impôts différés actifs :	191 K€
Impôts différés passifs :	Néant
Soit Impôts différés nets :	191 K€

#### ⇒ Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'ensemble est engagé dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

#### ⇒ Opérations intragroupe

Les opérations réciproques réalisées entre les sociétés du périmètre sont neutralisées, tant au niveau du compte de résultat (charges et produits) que du bilan (créances et dettes).

### 3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Unités	Ouverture - Méthode intégration	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Clôture - Méthode intégration	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
15353 ENSAM	Globale	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00
AMTALENTS AMTALENTS	-	-	-	Globale	100,00	100,00
AMVALOR AMVALOR	Globale	85,72	85,72	Globale	85,72	85,72

⇒ Cas des entités ad hoc

Néant.

## 4. DETAIL DES COMPTES DU BILAN

## 4.1. Ecart d'acquisition

## ⇒ Ecart d'acquisition actifs

	Ouverture	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Autres variations de périmètre	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Autres	Clôture
Ecarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-
Amt/dép. écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total Valeur Nette</b>	-	-	-	-	-	-	-	-

## ⇒ Ecart d'acquisition passifs

	Ouverture	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Autres variations de périmètre	Reprises de l'exercice	Variations des cours de change	Autres	Clôture
Ecarts d'acquisition			-	-	-	-	-	-
Amt/dép. écarts d'acquisition			-	-	-	-	-	-
<b>Total Valeur Nette</b>		-	-	-	-	-	-	-

## 4.2. Immobilisations incorporelles

	Ouverture	Aquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Reclassement	Incidence des changements de méthode comptable	Clôture
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais de recherche	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Concessions, brevets & droits similaires	1 567 656	20 363	-	-	-	-	16 000	-	1 604 019
Concessions, brevets & droits similaires en crédit-bail	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	196 864	104 970	-	-	-	-	- 16 000	-	285 834
Autres immobilisations incorporelles	489 452	42 542	- 9 313	-	-	-	-	-	522 681
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 253 972</b>	<b>167 875</b>	<b>- 9 313</b>						<b>2 412 534</b>
Amt/Dép. frais d'établissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amt/Dép. frais de rech.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amt/Dép. frais développ.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	- 1 022 875	-	-	- 148 706	-	-	-	-	- 1 171 581
Amt/Dép. autres immos incorp.	- 437 115	-	1 707	- 30 687	-	-	-	-	- 466 095
Dép. avances et acomptes s/immo. incorp.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Amt/dép. immo. incorporelles</b>	<b>- 1 459 990</b>	<b>-</b>	<b>1 707</b>	<b>- 179 393</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 1 637 676</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>793 982</b>	<b>167 875</b>	<b>- 7 606</b>	<b>- 179 393</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>774 858</b>



## 4.3. Immobilisations corporelles

	Ouverture	Aquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Reclassement	Incidence des changements de méthode comptable	Clôture
Terrains	79 163 229	-	- 114 337		-	-	-	-	79 048 892
Agencements sur terrains	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Constructions	162 856 792	473 198	-		-	-	1 249 000	-	164 578 990
Installations tech, matériel & outillage	56 248 364	877 315	- 2 292 811		-	-	559 360	-	55 392 228
Autres immobilisations corporelles	21 136 671	1 154 476	- 909 269		-	-	-	-	21 381 878
Immobilisations corporelles en cours	13 723 813	4 858 108	-		-	-	- 1 249 000	-	17 332 921
Avances et acomptes s/immo. corp.	559 360	-	-		-	-	- 559 360	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>333 688 229</b>	<b>7 363 097</b>	<b>- 3 316 417</b>		-	-	-	-	<b>337 734 909</b>
Amt/Dép. constructions	- 22 619 456	-	-	- 6 730 568	-	-	- 858 000	-	- 30 208 024
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	- 49 896 818	-	2 365 479	- 2 813 047	-	-	-	-	- 50 344 386
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	- 17 666 014	-	41 878	- 1 354 713	-	-	858 000	-	- 18 120 849
Amt/dép. immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Amt/dép. immobilisations corporelles</b>	<b>- 90 182 288</b>	<b>-</b>	<b>2 407 357</b>	<b>- 10 898 328</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 98 673 259</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>243 505 941</b>	<b>7 363 097</b>	<b>- 909 060</b>	<b>- 10 898 328</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>239 061 650</b>

## 4.4. Immobilisations financières

	Ouverture	Aquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Ecarts de conversion	Variations de périmètre	Reclassement	Incidence des changements de méthode comptable	Clôture
Liaison neutral. +/- values IG titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de participation	409 327	-	- 20 000	-	-	-	-	-	389 327
Dividendes à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres créances ratt à des participat. - non courant	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres immobilisés (AFS - non courant)	45 000	18 000	-	-	-	-	-	-	63 000
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	686	-	-	-	-	-	-	-	686
Prêts, cautionn. & aut. créances - courants	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations financières</b>	<b>455 013</b>	<b>18 000</b>	<b>- 20 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>453 013</b>
Dépréciations des titres	- 190 470	-	-	29 625	-	-	-	-	- 160 845
Dép autres créances ratt participat. - non courant	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dép créances ratt. et int. courus - courant	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dép. prêts, cautionnements et autres créances - non courant	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dép. prêts & autres - courant	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Dép. immobilisations financières</b>	<b>- 190 470</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>29 625</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 160 845</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>264 543</b>	<b>18 000</b>	<b>- 20 000</b>	<b>29 625</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>292 168</b>

## ⇒ Titres mis en équivalence

Néant.

## ⇒ Sociétés non consolidées

La liste des sociétés non consolidées est communiquée ci-dessous lorsque le pourcentage de contrôle est supérieur ou égal à 20 %, mais pour des raisons de confidentialité, il n'est pas fait mention de leurs caractéristiques.

Principales sociétés non consolidées	Siège social	N° SIRET
NEANT		

## 4.5. Amortissements et provisions

	<b>Clôture</b>	<b>Ouverture</b>
Dotations aux amort./dép.immo.	- 3 302 724	- 3 112 679
Dotations aux amort sur charges à répartir	-	-
Var. nette des dép. actif circulant	409 892	- 27 260
Var. nette des provisions	- 535 858	- 97 324
<b>Variations nettes des amort. et des dép.</b>	<b>- 3 428 690</b>	<b>- 3 237 263</b>

## 4.6. Stock

	<b>Clôture</b>			<b>Ouverture</b>		
	<b>Brut</b>	<b>Provision</b>	<b>Net</b>	<b>Brut</b>	<b>Provision</b>	<b>Net</b>
Liaison neutral. profits ig s/ stocks	-	-	-	-	-	-
Stocks mp, fournitures et aut. appro.	-	-	-	-	-	-
Stocks - en-cours de production	2 665 019	-	2 665 019	2 243 813	-	2 243 813
Stocks -pds finis et intermédiaires	-	-	-	-	-	-
Stocks de marchandises	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>2 665 019</b>	<b>-</b>	<b>2 665 019</b>	<b>2 243 813</b>	<b>-</b>	<b>2 243 813</b>

## 4.7. Ventilation des créances par échéance

	Clôture	Moins de 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans et plus
Primes sur obligations - non courant	-	-	-	-	-	-
Primes sur obligations - courant	-	-	-	-	-	-
Dividendes à recevoir	-	-	-	-	-	-
Autres créances ratt à des participat. - non courant	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des part. - courant	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus sur créances et prêts	-	-	-	-	-	-
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	686	-	-	-	-	686
Prêts, cautionn. & aut. créances - courants	-	-	-	-	-	-
Dépôts factor	-	-	-	-	-	-
Actifs compensatoires (à lier aux passifs éventuels)	-	-	-	-	-	-
Actif de couverture (IAS19)	-	-	-	-	-	-
Fournisseurs débiteurs (RRR et autres avoirs)						
Clients et comptes rattachés	16 567 928	16 567 928	-	-	-	-
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	18 151	18 151	-	-	-	-
Clients Factor	-	-	-	-	-	-
Factures à établir	-	-	-	-	-	-
Créances sur personnel & org. sociaux	71 518	71 518	-	-	-	-
Créances fiscales - hors IS - courant	13 619 144	13 619 144	-	-	-	-
Créances fiscales - hors IS (CVAE)	-	-	-	-	-	-
Créances fiscales hors IS - non courant	-	-	-	-	-	-
Créances liées à l'intégration fiscale	-	-	-	-	-	-
Etat, Impôt sur les bénéfices - créances - courant	-	-	-	-	-	-
Etat, Impôt sur les bénéfices (CIR) - courant	-	-	-	-	-	-
Etat, Impôt sur les bénéfices - créance - non courant	-	-	-	-	-	-
Etat, Impôt sur les bénéfices (CIR) - non-courant	-	-	-	-	-	-
Comptes courants Groupe actif - courant	-	-	-	-	-	-
Comptes courants Groupe actif - non courant	-	-	-	-	-	-
Actionnaires : capital appelé non versé	-	-	-	-	-	-
Créances sur cessions d'actifs - courant	-	-	-	-	-	-
Créances sur cessions d'actifs - non courant	-	-	-	-	-	-
Autres créances - courant	794 086	794 086	-	-	-	-
Autres créances - non courant	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés actifs - courant	-	-	-	-	-	-
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)	10 746	10 746	-	-	-	-
Intérêts courus sur créances - courant	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus sur créances - non courant	-	-	-	-	-	-
Impôts différés - actif	190 912	190 912	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	303 058	303 058	-	-	-	-
Charges constatées d'avance - non courant	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>31 576 229</b>	<b>31 575 543</b>	-	-	-	<b>686</b>

## 4.8. Ventilation des dettes par échéance

	Clôture	Moins de 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans et plus
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	-	-	-	-	-	-
Emission titres part. et avances de l'état - non courant	397 000	-	-	-	-	397 000
Emission titres part. & av. de l'Etat - part - courant	-	-	-	-	-	-
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - courant	-	-	-	-	-	-
Emprunt factor	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts - non courant	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts - courant	-	-	-	-	-	-
Dettes fournisseurs	5 019 070	5 019 070	-	-	-	-
Dettes s/ acquis. d'actifs - courant	-	-	-	-	-	-
Dettes s/ acquis. d'immo. - non courant	-	-	-	-	-	-
Factures non parvenues	-	-	-	-	-	-
Clients - Avances et acomptes reçus	10 841 915	10 841 915	-	-	-	-
Clients - Avoirs et RRR	-	-	-	-	-	-
Dettes sociales - courant	5 206 773	5 206 773	-	-	-	-
Dette provisionnées Participation des salariés	-	-	-	-	-	-
Dettes fiscales (hors IS et CVAE)- courant	1 252 873	1 252 873	-	-	-	-
Etat - impôts sur les bénéfices - courant	19 818	19 818	-	-	-	-
Dividendes à payer	-	-	-	-	-	-
Autres dettes - courant	5 838 969	5 838 969	-	-	-	-
Intérêts courus sur dettes - courant	-	-	-	-	-	-
Impôts différés - passif	-	-	-	-	-	-
Prod. constatés d'avance & aut. cptes de régul.	6 847 476	6 847 476	-	-	-	-
Concours bancaires (trésorerie passive)	1 009 690	1 009 690	-	-	-	-
Concours bancaires (dettes)	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>36 433 584</b>	<b>36 036 584</b>	-	-	-	<b>397 000</b>

## 4.9. Provision pour risques et charges

	Ouverture	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. utilisée)	Reprise (prov. non utilisée)	Variations de périmètre	Reclassement	Clôture
Provisions pour litiges - non courant	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour garanties - non courant	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur contrats - non courant	-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques - non courant	200 374	25 300	- 9 000	-	-	-	216 674
Autres provisions pour risques - courant	-	-	-	-	-	-	-
Prov pour passif éventuels - non courant	-	-	-	-	-	-	-
Prov pour passif éventuels - courant	-	-	-	-	-	-	-
<b>Provisions pour risques</b>	<b>200 374</b>	<b>25 300</b>	<b>- 9 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>216 674</b>
Provisions pour pensions et retraites - non courant	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour pensions et retraites - courant	558 676	41 529	-	-	-	-	600 205
Provisions pour médailles du travail - non courant	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour médailles du travail - courant	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour restructurations - non courant	-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions pour charges - non courant	924 886	982 674	- 924 886	-	-	-	982 674
Autres provisions pour charges - courant	-	-	-	-	-	-	-
Provision pour impôt - non courant	-	87 323	-	-	-	-	87 323
<b>Provisions pour charges</b>	<b>1 483 562</b>	<b>1 111 526</b>	<b>- 924 886</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 670 202</b>

## 4.10. Impôts différés

## ⇒ Variation des impôts différés

	Ouverture	Variation	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres	Clôture
Impôts différés - actif	183 854	7 058	-	-	-	190 912
Impôts différés - passif	-	-	-	-	-	0
<b>Solde net d'impôt différé</b>	<b>183 854</b>	<b>7 058</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>190 912</b>

## Ventilation de l'impôt différé par nature

Données de liasse	-	-	-	-	-	-
Données de liasse - correction	-	-	-	-	-	-
Retraitement local - ID	-	-	-	-	-	-
ID / différences temporaires	35 805	5 056	-	-	-	40 861
ID / Autres retraitements.	-	-	-	-	-	-
ID / Autres retraitements (automatique)	-	-	-	-	-	-
ID / Elimination des dép. et prov. internes	-	-	-	-	-	-
ID / Elimination des résultats internes	-	-	-	-	-	-
Activation de reports déficitaires	-	-	-	-	-	-
Limitation des impôts différés	-	-	-	-	-	-
Impôts différés sur participations consolidées	-	-	-	-	-	-
ID sur écart d'évaluation 100%	-	-	-	-	-	-
ID/ autres retraitements IFRS	-	-	-	-	-	-
ID / Retraitements frais Recherche & Développement	-	-	-	-	-	-
ID / Annulation provisions réglementées	-	-	-	-	-	-
ID / Reclassement des subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-
ID / Annulation frais d'établissement	-	-	-	-	-	-
ID / Annul. des écarts de conv. & prov. de change	-	-	-	-	-	-
ID / Retraitement des engagements de retraite	148 049	2 002	-	-	-	150 051
ID / Annulation du résultat sur changements comptables	-	-	-	-	-	-
ID / Retraitement du crédit-bail locataire	-	-	-	-	-	-
ID/ Retraitement des instruments financiers hybrides	-	-	-	-	-	-
ID/ Retrait. paiements en actions	-	-	-	-	-	-
ID/ Retrait. juste valeur instrum. financiers	-	-	-	-	-	-
<b>Solde net d'impôt différé par nature</b>	<b>183 854</b>	<b>7 058</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>190 912</b>

## ⇒ Preuve d'impôt

Preuve d'impôt (en K€)	N	N-1
Résultat consolidé avant impôt	7 298	7 200
Charge théorique de l'impôt	1 934	2 016
Impact de l'imposition permanente	16	9
Retraitement de consolidation	-	-
Divers	-1 756	-1 871
Ecart de taux sur impôt différé	-2	10
<b>Charge d'impôt effective</b>	<b>192</b>	<b>164</b>



## 4.11. Emprunts et dettes financières

	Ouverture	Augmentation	Remboursement	Ecarts de conversion	Variations de périmètre	Autres	Clôture
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - courant	-	-	-	-	-	-	-
Participation des salariés (Fonds de participation) - non courant	-	-	-	-	-	-	-
Participation des salariés (Fonds de participation) - courant	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts - non courant	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts - courant	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires - non courant	-	-	-	-	-	-	-
<b>Dettes financières MLT</b>	-	-	-	-	-	-	-
Dont location-financement	-	-	-	-	-	-	-
Concours bancaires (trésorerie passive)	98 079	911 611	-	-	-	-	1 009 690
Concours bancaires (dettes)							
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive							
<b>Dettes financières CT</b>	<b>98 079</b>	<b>911 611</b>	-	-	-	-	<b>1 009 690</b>
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>98 079</b>	<b>911 611</b>	-	-	-	-	<b>1 009 690</b>

#### 4.12. Valeurs mobilières de placement

Néant.

#### 4.13. Financement nets de l'actif

- **Les financements reçus par l'Etat**

Ceux-ci sont constitués de financements soit en espèces (subventions) soit en nature.

En nature, ils représentent essentiellement la contrepartie des biens immobiliers remis en affectation à l'établissement pour que celui-ci exerce ses missions de service public. Lorsqu'ils sont rattachés à un bien identifié, ils sont repris par quotes-parts au résultat au même rythme que l'amortissement des biens.

- **Les financements par des tiers autres que l'Etat**

Ceux-ci sont constitués des subventions reçues de tiers autres que l'Etat pour le financement d'investissements. Lorsqu'elles sont rattachées à un bien identifié, elles sont reprises au compte de résultat au même rythme que celui de l'amortissement des biens qu'elles financent.

## 5. DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

## 5.1. Chiffre d'affaires

	Clôture	Ouverture
Production vendue de services	28 951 244	28 039 318
Ventes de marchandises	0	
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>28 951 244</b>	<b>28 039 318</b>

## 5.2. Détail des autres produits d'exploitation

	Clôture	Ouverture
Autres produits	1 505 495	461 410
Production stockée	421 206	- 1 220 736
Subventions d'exploitation	84 625 006	82 136 727
Production immobilisée	-	-
Transferts de charges d'exploitation	96 622	68 881
<b>Total Autres produits d'exploitation</b>	<b>86 648 329</b>	<b>81 446 282</b>

## Les subventions pour charges de service public (SCSP)

Conformément à la circulaire relative au cadre budgétaire et comptable des opérateurs de l'Etat et des établissements publics nationaux pour l'année 2021, ces subventions sont inscrites en totalité au compte de résultat.

Ces subventions sont constatées sur la base des arrêtés ministériels attributifs, indépendamment des versements et concernent principalement l'ENSAM.

La subvention versée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche s'élève à 74 914 K€.

## 5.3. Détail des achats consommés

	Clôture	Ouverture
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	-	-
Var. stocks mp, fournit. & autres appro.	-	-
Variation stocks de marchandises	-	-
Achat d'études	-898 537	-611 859
Autres achats	-147 997	-144 891
Achats non stockés de matières et fournitures	-5 036 456	-4 205 731
Achats de marchandises	-	-
Sous-traitance générale	- 294 297	- 182 130
Redevances de crédit-bail	-	-
Locations et charges locatives	- 873 866	- 1 095 160
Entretiens et réparations	- 1 670 214	- 1 674 758
Primes d'assurance	- 143 140	- 130 402
Etudes et recherches	- 458 855	- 5 008
Divers	- 394 426	- 358 082
Personnel mis à disposition	- 819 431	- 521 592
Personnel extérieur à l'entreprise	-	-
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	- 495 375	- 395 514
Publicités	- 524 033	- 431 468
Transports	- 119 935	- 220 385
Déplacements, missions	- 1 207 899	- 773 247
Frais postaux	- 170 842	- 200 554
Services bancaires	- 24 939	- 17 837
Services bancaires et assimilés	-	-
Commissions d'engagement et frais sur émission d'emprunts	-	-
Autres charges externes	- 3 935 312	- 3 357 562
<b>Total achats consommés</b>	<b>- 17 215 554</b>	<b>- 14 326 180</b>

## 5.4. Détail des charges de personnel

	<b>Clôture</b>	<b>Ouverture</b>
Rémunérations du personnel	- 52 827 535	- 51 106 878
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	- 29 574 884	- 29 631 854
Autres charges de personnel (dont intéressement)	- 660 210	- 571 598
Participation des salariés	- 137 252	- 112 229
<b>Total Charges de personnel</b>	<b>- 83 199 881</b>	<b>- 81 422 559</b>

## 5.5. Détail des autres charges d'exploitation

	<b>Clôture</b>	<b>Ouverture</b>
Autres charges	- 2 813 871	- 1 557 165
Pertes de change sur dettes et créances commerciales - Non réalisées	-	-
<b>Total Autres charges d'exploitation</b>	<b>- 2 813 871</b>	<b>- 1 557 165</b>

## 5.6. Variation nette des amortissements et dépréciations

	Clôture	Ouverture
Rep. dép. des stocks MP et marchandises	-	-
Dot./Prov. engagements de retraite	- 41 529	- 61 104
Rep./Prov. engagements de retraite	-	-
Dot./Amt. & dép. immo. incorporelles	- 179 393	- 300 473
Dot./Amt. & dép. immo. corporelles	- 11 756 425	- 11 874 627
Dot./Amt. charges d'exploit. à répartir	-	-
Dot. aux prov. d'exploitation	- 2 322 430	- 1 852 901
Dot./dép des stocks MP et marchandises	-	-
Dot/dép. des stocks en-cours et produits finis	-	-
Dot./dép. des actifs circulants	- 27 851	- 95 360
Rep./dép. des stocks en-cours et produits finis	-	-
Rep./provisions d'exploitation	1 828 101	1 816 681
Rep./dép. des créances (actif circulant)	437 743	68 100
Rep./Amt. & dép. immo. corporelles	8 633 094	9 062 421
<b>Total Dotations et reprises amort. &amp; prov. d'exploitation</b>	<b>- 3 428 690</b>	<b>- 3 237 263</b>

La ligne « Rep./Amt. & dép. immo. Corporelles » a pour contrepartie une rubrique des capitaux propres, liée aux financements reçus de l'Etat et des tiers autres que l'Etat. Egalement cela comprend les subventions d'investissement virées au résultat conformément à l'instruction DGFIP du 18 décembre 2012 sur le financement de l'actif des établissements publics qui prévoit une comptabilisation en exploitation.

## 5.7. Détail du résultat financier

	Clôture	Ouverture
Revenus des équivalents de trésorerie	-	-
Charges d'intérêts sur emprunt	1 575	- 5 000
Liaison élim. intercos résultat - fin.	-	-
Pertes de change sur autres dettes et créances - réalisées	- 195	- 193
Pertes de change sur autres dettes et créances - Non réalisées	-	-
Autres charges financières	-	-
Dot. aux prov. financières	-	-
Dot./dép des actifs financiers	- 1 427	- 33 374
Dividendes	50	75
Dividendes - Rubrique d'élimination	-	-
Revenus actifs financ. hors équiv. de trésorerie	-	-
Gains de change sur autres dettes et créances - réalisés	1	623
Gains de change sur autres dettes et créances - Non réalisés	-	-
Prod. nets/ cession VMP (hors équiv. de trésorerie)	-	-
Variation de juste valeur (produit)	-	-
Autres produits financiers	-	-
Produits de fusion	-	-
Rep./ provisions financières	-	-
Rep./dép. des actifs financiers	31 052	-
<b>Total Résultat financier</b>	<b>31 056</b>	<b>- 37 869</b>

## 5.8. Résultat exceptionnel

	Clôture	Ouverture
Subv. invest. virées au résult. de l'ex.	-	-
VNC des titres conso cédés	-	-
Produits de cession de titres (conso.)	-	-
Charges excep. s/ exercices antérieurs	-	-
VNC des immo. incorp. cédées	- 21 197	- 32 319
VNC des immo. corp. cédées	-	-
VNC d'autres éléments d'actif cédés	-	-
Autres charges exceptionnelles	- 7 411	-
Dotations aux provisions réglementées	-	-
Dot. aux prov. exceptionnelles	-	- 33 174
Dot. excep. dép. immo. (impairment)	-	-
Produits excep. s/ exercices antérieurs	-	-
Produits de cession d'immo. corp.	-	-
Autres produits exceptionnels	1 967	7 620
Autres reprises exceptionnelles	-	-
Rep. sur provisions réglementées	-	-
VNC des titres cédés	-	-
Produits de cession de titres	-	-
<b>Total Résultat exceptionnel</b>	<b>- 26 641</b>	<b>- 57 873</b>



## 5.9. Impôt sur les bénéfices

	<b>Clôture</b>	<b>Ouverture</b>
Impôts différés	7 058	14 655
Impôt exigible	- 199 447	- 179 630
Impôt exigible - Contribution additionnelle 3,3%	-	-
Autres CIR non reclassables produit ou ch. d'impôts ou économies d'impôts	-	-
Autres impôts sans base d'imposition	-	-
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	-	-
Carry-back	-	-
<b>Total Impôts sur les bénéfices</b>	<b>- 192 389</b>	<b>- 164 975</b>

## 6. HONORAIRE DES CAC

	<b>Ouverture</b>	<b>Clôture</b>	<b>Honoraires facturés au titre du contrôle légal</b>	<b>Honoraires à des prestations mentionnées au §II de l'article L. 822-11.</b>
<b>Honoraires des CAC</b>	<b>103 986</b>	<b>102 797</b>	<b>96 093</b>	<b>6 704</b>

## 7. ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 7.1. Engagements reçus

Le tableau ci-après récapitule les engagements de tiers à l'égard de l'Ensam (engagements reçus).

Il s'agit d'engagements au titre d'autorisations d'occupations temporaires (AOT) et/ou de baux emphytéotiques (BEA) par lesquels l'Ensam a confié la construction ou la rénovation de certaines de ses résidences pour l'hébergement de ses étudiants.

En vertu de ces conventions, les tiers bénéficiaires disposent de droits réels sur les biens en question et se sont engagés à les restituer en pleine propriété à l'Ensam à l'issue d'une durée contractuelle.

N'étant pas contrôlés par l'Ensam au sens de la norme 6 du recueil des normes comptables, ces biens ne sont pas inscrits à l'actif de l'établissement.

Résidence	Capacité (en lits)	Propriété du foncier	Bâti				
			Exploitants	Bénéficiaires des droits réels	Type de contrat	Fin de contrat	Propriété à terme
Résidence James Chasseraud <b>Aix en Provence</b>	384	Etat Ensam	Association de gestion de la résidence James Chasseraud	Famille & Provence et Erilia	BEA	2045	Etat Ensam
Résidence du Ronceray <b>Angers</b>	85	Etat Ensam	Maine et Loire Habitat	Maine et Loire Habitat	AOT	2035	Etat Ensam
Résidence Arts et métiers <b>Bordeaux</b>	300	Etat Ensam	Crous	Aquitanis	AOT	2027	Etat Ensam
Résidence Grignard <b>Cluny</b>	110	Etat Ensam	Crous	Opac de Saône et Loire	AOT	2032	Etat Ensam
Résidence Arts et métiers <b>Metz</b>	321	Etat Ensam	Association de gestion Resam	Opac Metz Habitat	AOT	2032	Etat Ensam
<b>Total</b>	<b>1 200</b>						

### 7.2. Engagements donnés

Néant.

## 8. AUTRES INFORMATIONS ANNEXES

### 8.1. Effectif moyen

Titulaires	2021			2020		
	Etat	RP	Total	Etat	RP	Total
Enseignants et enseignants-chercheurs	298	-	298	313	-	320
Personnels non enseignants (BIATSS)	369	-	369	380	-	380
<b>Total</b>	<b>667</b>	<b>-</b>	<b>667</b>	<b>693</b>	<b>-</b>	<b>693</b>

Non titulaires	2021			2020		
	Etat	RP	Total	Etat	RP	Total
Enseignants et enseignants-chercheurs	59	70	129	23	102	125
Personnels non enseignants (BIATSS)	132	85	217	97	131	228
<b>Total</b>	<b>191</b>	<b>155</b>	<b>346</b>	<b>120</b>	<b>233</b>	<b>353</b>

Titulaires et non titulaires	2021			2020		
	Etat	RP	Total	Etat	RP	Total
Enseignants et enseignants-chercheurs	357	70	427	336	102	438
Personnels non enseignants (BIATSS)	501	85	586	478	130	608
Employés AMVALOR	-	134	134	-	126	126
<b>Total</b>	<b>858</b>	<b>289</b>	<b>1 147</b>	<b>814</b>	<b>358</b>	<b>1 172</b>

Dans les tableaux ci-dessus, les effectifs sont décomposés en ETPT, c'est-à-dire proportionnellement à leur activité, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

RP = Ressources propres.

### 8.2. Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire Covid-19 se poursuit postérieurement à la clôture du 31 décembre 2021. L'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Les opérations militaires en Ukraine survenues le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats peuvent avoir des incidences sur les approvisionnements (hausse des cours de matières premières et prix de l'énergie) mais ne constituent pas des évènements conduisant l'entité à remettre en cause le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation pour l'établissement des comptes consolidés clos au 31 décembre 2021.